

Plan de Formation Syndicale 2024

Notre travail est un élément important dans notre vie, car il conditionne notre bien-être et les moyens pour faire vivre notre famille.

C'est pourquoi il est essentiel, quelle que soit notre situation (contractuel, stagiaire ou titulaire...), de s'exprimer et de s'impliquer, pour que nos conditions de travail – du salaire aux conditions de sa réalisation - soient les meilleures possibles. Le syndicat, la CGT est un outil collectif qui permet une expression collective de nos aspirations pour les traduire en revendications collectives.

C'est quand les syndicats sont forts que se construisent les garanties collectives durables pour tous les travailleurs. A l'inverse quand ce n'est pas le cas, les inégalités s'accroissent et ces garanties collectives sont remises en cause. Pourtant, les crises économiques et politiques que nous subissons favorisent le retrait et le chacun pour soi...

Que ce soit pour découvrir notre organisation ou pour s'y impliquer la « Formation Syndicale CGT » est là pour vous outiller et mieux appréhender les transformations sociétales, à reprendre la main sur notre travail et sur les richesses créées qui en découlent.

Découvrir la CGT : Les 13/03/2024 à Béziers Foch et 15/10/2024 à Montpellier Alco (ouvert aux non syndiqué.es)

Ce stage d'1 journée est ouvert à l'ensemble des agent.es, titulaires, stagiaires et contractuel.les. Il permet comme son intitulé l'indique de découvrir la CGT, son histoire, son champ d'action, ses repères revendicatifs et valeurs.

Journée d'Étude « Accidents de travail » : Le 11/03/2024 à Montpellier Alco (ouvert aux non syndiqué.es)

Cette formation d'1 journée sera co-animée par Maître Solène Passet, avocate spécialisée dans le droit de la fonction publique. Nous y aborderons les accidents de travail et les droits qui en découlent afin d'outiller les participant.es et de développer leurs connaissances en la matière.

S'impliquer dans la CGT : Les 07/02/2024 à Béziers Foch, 04/06/2024 à Clermont l'Hérault et 01/10/2024 à Montpellier Alco (ouvert uniquement aux syndiqué.es)

Cette session d'1 journée est la première formation du parcours de « la formation syndicale CGT ». C'est une étape indispensable dès l'adhésion. Cette formation permet aux nouveaux.elles syndiqué.es de la CGT de trouver leur place dans l'organisation, de définir le rôle du-de la syndiqué.e auprès de ses collègues de travail et d'approfondir ses connaissances.

Pour s'inscrire à une formation :

Chaque agent.e dispose de 12 jours de congés au titre de « la formation économique, sociale et syndicale ».

- 1- Remplir la fiche d'inscription en ligne : [Fiche d'inscription](#)
- 2- Compléter la « fiche d'absence pour activité syndicale » (cocher la case formation syndicale) et effectuer une demande de congé par écrit à l'autorité territoriale (ces 2 documents se trouvent en pièces jointes du mail), remettre ces 2 documents à votre supérieur hiérarchique au moins 1 mois avant le début du stage.

Au plus tard 1 semaine avant le jour de la formation vous recevrez une information du syndicat vous précisant les horaires et la salle.

